



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA JEUNESSE
ET DE L'ENGAGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le chef de cabinet

Paris, le 17 MAI 2021

Messieurs les Présidents,

Vous avez appelé l'attention de Madame Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur vos propositions visant à favoriser la reprise d'activité de vos établissements.

Attentive à l'objet de votre intervention, la ministre m'a confié le soin de vous répondre et de vous remercier pour votre mobilisation qui rejoint pleinement notre action afin de faire progresser le nombre d'enfants en capacité de partir en vacances et leur offrir des activités ludiques et pédagogiques.

Cette crise, exceptionnelle par son ampleur, a fortement impacté les classes de découverte mais aussi les séjours organisés dans le cadre des accueils collectifs de mineurs. Le tourisme, qui vit une période difficile, est pourtant essentiel à nos territoires.

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports encourage les sorties et voyages scolaires dans la mesure où ils offrent des expériences diversifiées en lien avec les apprentissages. Ainsi, la circulaire n° 2005-001 du 5 janvier 2005 relative aux séjours courts et classes de découvertes dans le premier degré rappelle « les bénéfices que les élèves peuvent retirer de cette expérience éducative et pédagogique unique ». Les sorties scolaires, parce qu'elles sont organisées dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, répondent à des objectifs pédagogiques définis. En effet, elles favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences. Elles permettent de compléter et de rendre plus concrets les enseignements scolaires, grâce notamment à leur diversité thématique.

.../...

Monsieur Nicolas RIBOULET
Monsieur Serge MAGNA
Présidents des fédérations départementales du
tourisme social de Savoie et de Haute-Savoie
11 bis rue du Docteur Geley
74000 ANNECY

Les décisions relatives à l'organisation des voyages et sorties scolaires dans le contexte de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19 ont été progressives. Si les impératifs sanitaires ont primé dans les arbitrages, les considérations pédagogiques et économiques ont également guidé les décisions prises.

Conscient des difficultés économiques et sociales générées par la crise sanitaire, l'État se tient aux côtés des différents acteurs pour les aider à surmonter cette épreuve et, au regard de la situation actuelle, il continue, plus que jamais, à protéger toutes les professions victimes de ce virus et adapte ses mesures d'aides en conséquence.

Ainsi, fortement plébiscité, le dispositif « colos apprenantes », qui s'inscrit dans l'opération « Vacances apprenantes », a été reconduit pour les vacances d'automne. Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, il a accompagné le départ en vacances de 69 525 enfants dans le cadre de 1676 séjours labellisés. « Colos apprenantes » a permis à ces jeunes d'avoir l'opportunité de partir en vacances, de découvrir de nouveaux lieux, de rencontrer d'autres jeunes tout en participant à des activités éducatives, culturelles, sportives. Il s'inscrit dans la continuité des programmes menés cet été, qui ont notamment permis à 125 000 enfants de bénéficier de colonies de vacances. Par ailleurs, le dispositif « colos apprenantes » a été une opportunité de toucher un nouveau public et de valoriser les colonies de vacances. Les organisateurs y ont également vu un soutien durable, et une aide économique à un secteur en crise structurelle depuis plusieurs années.

Je souhaite vous assurer que l'avenir de ces structures est au cœur de nos préoccupations. Aussi et au-delà des mesures fortes prises dans le cadre de la politique de soutien au secteur du tourisme, le gouvernement a débloqué, début novembre 2020, 15 millions d'euros pour constituer un fonds d'urgence dédié aux organisateurs associatifs de colonies de vacances et de classes de découvertes. Ce fonds d'urgence, accessible du 20 novembre 2020 au 15 janvier 2021, a permis le soutien à 580 associations sur l'ensemble du territoire. En outre, le Premier ministre a annoncé le 29 janvier lors du comité interministériel à la ville la reconduction des « Vacances apprenantes » pour l'été 2021.

En complément, je vous informe que j'ai, d'ores et déjà, transmis votre correspondance à Madame la directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative afin qu'elle soit informée de votre démarche.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, identifying the signatory as Adrien Baron.

Adrien BARON